

## **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 30 JUIN 2009**

Au cours de l'assemblée générale Mixte de la société Naturex qui s'est tenue le 30 juin 2009 au restaurant Les Ombrages à Montfavet (84140), les actionnaires ont approuvé l'ensemble des résolutions proposées par le conseil d'administration.

L'assemblée a en outre approuvé la nomination d'un nouveau co-commissaire aux comptes titulaire, la société AREs X.PERT, représentée par M. Laurent PEYRE en remplacement de M. Jean-Marie BEAUDOUIN, démissionnaire ; ainsi que d'un nouveau co-commissaire aux comptes suppléant, M. Olivier ROUSSET, en remplacement de M. Gérald ROUEN, démissionnaire.

Elle a également autorisé le programme de rachat d'actions suivant:

### **Descriptif du programme de rachat d'actions voté par les actionnaires lors de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2009**

Etabli en application des articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le présent descriptif du programme de rachat d'actions a pour objet d'indiquer les objectifs et les modalités du programme de rachat par la société Naturex de ses propres actions approuvé par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 30 juin 2009.

#### 1. Nombres de titres et part du capital que l'émetteur détient directement ou indirectement :

A la date du 30 juin 2009, Naturex détient 2 923 actions propres, soit 0,001 % du capital.

#### 2. Répartition par objectifs des titres de capital détenus par Naturex :

923 actions au titre du contrat de liquidité,  
2 000 actions acquises en vue de l'attribution d'options d'achats aux salariés.

#### 3. Objectifs du programme de rachat d'actions :

- \* Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action NATUREX par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- \* Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,

- \* Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- \* Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- \* Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires dans la résolution ci -après à caractère extraordinaire.

4. Part maximale du capital, du nombre maximal et caractéristique des titres que la Société se propose d'acquérir et prix maximum d'achat :

En application de la loi, la part maximale que Naturex est susceptible de détenir suite au présent programme de rachat d'actions, est de 10% du nombre total des actions composant le capital social (soit 388 204 actions), ajusté de toute modification survenue pendant la période d'autorisation.

Le prix maximum d'achat est fixé 50 euros par action.

5. Durée du programme de rachat d'actions :

Le programme de rachat d'action a été approuvé pour une période de 18 mois à compter de l'approbation de l'assemblée générale du 30 juin 2009, soit jusqu'au 30 décembre 2010.

6. Opérations effectuées, par voie d'acquisition, de cession ou de transfert, dans le cadre du précédent programme de rachat d'actions :

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte au 30 juin 2009	0,001%
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois (1)	0
Nombre de titres auto-détenu de manière directe et indirecte au 30 juin 2009	2 923
Valeur comptable du portefeuille au 30 juin 2009 (2)	70 298,15 €
Valeur de marché du portefeuille au 30 juin 2009 (2)	70 298,15 €

(1) Il s'agit des 24 derniers mois précédant la date de publication du descriptif du programme

(2) Au cours de clôture au 30 juin 2009

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme			
	Achats	Ventes	Position ouverte à l'achat		Position ouverte à la vente	
<b>Nombre de titres</b>	18 661	22 011	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
<b>Echéance maximale moyenne</b>	néant	néant	néant	néant	néant	néant
<b>Cours moyen de transaction</b>	25,00€	25,99€	néant	néant	néant	néant
<b>Prix d'exercice moyen</b>	néant	néant	néant	néant	néant	néant

Prochaine publication : Chiffre d'affaires 1<sup>er</sup> semestre 2009 le 21 juillet 2009 après bourse.

**Recevez gratuitement toute l'information financière de Naturex par e-mail en vous inscrivant sur : [www.actus-finance.com](http://www.actus-finance.com)**

*Naturex est coté depuis octobre 1996 sur Euronext Paris, compartiment C - ISIN FR0000054694 - Reuters NATU.LN - Bloomberg NTRX:F*

**A propos de Naturex :**

*Naturex fabrique et commercialise des ingrédients naturels pour les industries agro-alimentaire, nutraceutique, pharmaceutique et cosmétique. Basée à Avignon, Naturex emploie 600 personnes et réalise plus de 90% de ses ventes à l'international. Le groupe dispose d'unités industrielles en France, au Maroc, aux Etats-Unis et en Italie ainsi que 8 implantations commerciales réparties en Europe, aux USA et en Asie.*

**Contact Naturex :** Thierry Lambert - Directeur Général Adjoint Tél. : 04 90 23 96 89 / [t.lambert@naturex.com](mailto:t.lambert@naturex.com)

**Contact Actus :** Laurence Marquézy – Relations investisseurs Tél. : 01 72 74 82 23 / [lmarquozy@actus.fr](mailto:lmarquozy@actus.fr)